

tion quelconque, et pour l'accepter, il leur faut un ordre de leur supérieure !

Un colonel répondit après une action d'éclat de son régiment, au général qui lui demandait qui il fallait décorer dans sa troupe :

— Tous ou personne !

Il fallut cependant faire une sélection.

Il en est de même pour les Sœurs de la Charité. Presque toutes mériteraient la croix : on ne peut la donner qu'à quelques-unes, et c'est bien assez, car c'est aussi leur drapeau qu'on décore.

Et qu'on ne croie pas que la sœur du commandant du Paty de Clam soit une exception, comme fille de maison noble, sous la cornette blanchette. Elles sont légion. Mais elles perdent jusqu'à leur nom en faisant vœu de pauvreté, d'obéissance et d'humilité. Elles ne sont plus que la sœur Marie ou la sœur Angèle, soumises à telle autre qui est née dans une chaumière, et toujours prêtes à partir pour le Tonkin ou Madagascar, la Chine ou l'Océanie, pour tous les climats et tous les dangers

Un petit sac noir à la main, cinq minutes après l'ordre reçu, elles sont prêtes à partir, sans adieux et sans larmes, avec le sourire sur les lèvres, l'éternel sourire de la conscience tranquille et de l'amour du bien.

Il n'est peut-être pas une famille importante en France qui n'ait eu une religieuse, parfois dans les ordres contemplatifs, le plus souvent dans les ordres enseignants ou dans les ordres charitables, même chez les Petites Sœurs des Pauvres qui sont de création relativement récente.

Faut-il rappeler Sainte Thérèse, sainte Seanne de Chantal, Mme de Barral qui a fondé l'ordre des Dames du Sacré Cœur, et tant d'autres ?

Faut-il rappeler Mlle de LaVallière et la fille de Louis XV ?

A quoi bon ?

Là est le grand amour, celui qui rachète l'autre, parce qu'il est plus haut et n'a rien de commun avec "le soi-disant amour rédempteur" de la *Dame aux Camélias*.

Que les anti-cléricaux nous montrent les mêmes dévouements dans leurs familles, et nous nous inclinons.

Que les prétendus humanitaires nous fassent voir la même abnégation parmi eux ou les leurs, et nous les admirerons.

Jusque-là qu'ils nous permettent de rire de leur zèle purement théorique.

JUSTUS.

## ANTINOMIES

L'*Autorité* rapporte que M. Turinaz, évêque de Nancy, en recevant son clergé à l'occasion du jour de l'an, l'aurait engagé à "se défier des innovations irréliées, de l'engouement pour certaines doctrines inexactes ou dangereuses, de certaines tendances qui menacent l'union et les grandes traditions du clergé français." Bref, M. Turinaz a pris position contre ce qu'on a appelé le parti des démocrates chrétiens. On peut rapprocher des déclarations de ce prélat le désaveu infligé par M. de Mun, promoteur des cercles catholiques, à certains de ces cercles où les ouvriers avaient exclu les patrons, contrairement aux intentions de l'honorable député qui avait voulu favoriser l'entente cordiale entre employeurs et employés et faire œuvre de pacification sociale. Il est visible que le monde catholique est aujourd'hui partagé entre deux états d'esprits nettement opposés.

L'organisation de l'Église est une des plus savantes applications que l'on puisse concevoir du principe d'autorité. Avec son chef suprême et unique, son épiscopat, sa corporation sacerdotale profondément séparée des laïcs, elle est le type parfait du gouvernement monarchique et hiérarchisé. Dans l'ordre religieux, les simples fidèles dépendent des prêtres, qui sont soumis aux évêques, lesquels avec toute la chrétienté, s'inclinent devant le pape. Il est inutile d'insister sur la force que de telles institutions donnent à l'Église. C'est seulement de nos jours que certains catholiques ont été amenés à y voir quelques sources de faiblesse. "Est-il possible, ont demandé ces hardis novateurs, de perpétuer sans nul changement dans une société démocratique une tradition fondée à l'usage des régimes féodaux et monarchiques ? Ne risque-t-on point par là de n'être plus compris, de perdre la confiance